



Déclaration de la FNEC-FP **FO** à la F3SCT du 14 juin 2023

Nous nous réunissons pour la première F3SCT de la Mayenne. La FNEC-FP FO 53 revendique le rétablissement des CHSCT, et l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique qui a fait disparaître les CHSCT au profit de ces F3SCT rattachées aux CSA. Cette disparition marque la volonté d'affaiblir les instances de représentation et réduire les possibilités pour les salariés et leurs organisations syndicales de porter leurs revendications auprès de l'employeur.

La FNEC-FP FO 53 dénonce la volonté de faire de ces F3SCT des coquilles vides intégrant les organisations syndicales à l'accompagnement des décisions politiques, des chambres d'enregistrement de données et de compilation, des complices de visites d'établissements témoins et des rédacteurs de chartes et d'orientation sans liens avec les problématiques rencontrées ni leurs causes premières. La FNEC FP-FO 53 défend les revendications des agents en toute indépendance et liberté. Notre organisation continuera d'agir ainsi.

Cette F3SCT se réunit dans un contexte social éruptif, en particulier après le passage en force de ce gouvernement, qui impose une réforme des retraites toujours rejetée par plus de 90% des salariés.

Espérant nous faire tourner la page des retraites, le ministre Ndiaye avait mis à l'ordre du jour du Comité Social d'Administration Ministériel du 31 mai les décrets et arrêtés sur la « revalorisation » et le « pacte enseignant ». Et bien c'est encore raté. Toutes les organisations syndicales ont quitté ce CSA. Nous sommes d'ailleurs plus qu'étonnés, qu'avant même la présentation de ces textes, vous ayez d'ores et déjà, donc en dehors de tout cadre réglementaire, décidé de mettre en œuvre ce soi-disant Pacte.

La soi-disant revalorisation conçue par le ministère de l'Education nationale, exclut les personnels non enseignants (personnels de vie scolaire, AESH, administratifs, ...), adapte les carrières à l'allongement de la durée de cotisation imposée par la réforme des retraites.

La FNEC-FP FO 53, avec la FSU 53, la CGT éducation 53 et l'UNSA éducation 53 revendique le retrait du Pacte Ndiaye et exigent l'abandon de sa mise en œuvre. Le « pacte » c'est « travailler plus pour perdre moins », c'est un dispositif qui ne répond en rien aux attentes des personnels.

Dans le même temps, les offensives contre l'école publique et ses personnels se poursuivent.

Avec l'acte 2 de l'école inclusive, le président Macron et le ministre Ndiaye prévoient ni plus ni moins la disparition des AESH. On aurait pu se demander si ce gouvernement allait enfin intervenir pour le respect des notifications de la MDA, pour les créations de postes dans les structures et dispositifs spécialisés, pour que soient rouvertes les places dans les établissements médico-sociaux ? S'il allait attribuer les moyens pour réabonder les RASED ? S'il allait revenir sur la politique de culpabilisation des collègues ? Si le ministre allait prendre la mesure de la catastrophe en cours ?

Et bien non. Le cap a été donné avec cet acte 2 de l'école inclusive.

Il est désormais prévu de liquider toutes les structures et classes spécialisées restantes au nom d'une inclusion à marche forcée et de demander aux collègues d'adapter la pédagogie censée se substituer aux soins manquants aux élèves.

Les AESH sont clairement menacées de disparition. Déjà précaires et maltraités par le ministère de l'Education Nationale, ils sont désormais considérés par ce Ministère comme des entraves à l'autonomie des élèves. **Oui, le président Macron annonce la fin des AESH et AED, pour les transformer en sorte d'éducateur/animateur, accompagnant de la réussite éducative. Je cite :** « *Les fonctions des AESH et des assistants d'éducation seront progressivement réformées et regroupées pour créer un métier d'accompagnant à la réussite éducative.* »

En bref, la solution du ministère à la situation intenable repose toujours sur des moyens insuffisants et désormais uniquement sur des adaptations pédagogiques ou sur la formation des enseignants.

La FNEC-FP FO 53 estime que les considérations budgétaires ne peuvent imposer la poursuite de la maltraitance institutionnelle des élèves et des personnels, et l'achèvement du démantèlement des structures spécialisées, au nom d'une école inclusive à tout prix et érigée en dogme pour répondre aux injonctions de l'ONU.

Alors, non, nous ne tournons pas la page, et restons bien déterminés à mettre en échec ce gouvernement.

La FNEC-FP FO 53 revendique :

- **L'abrogation de la réforme des retraites Macron / Borne: non au recul de l'âge de départ à 64 ans, non à l'allongement de la durée de cotisation, maintien du code des pensions civiles et militaires !**
- **Le retrait du Pacte N'Diaye**
- **L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice pour faire face à l'inflation, ouverture de négociation pour rattraper la perte de pouvoir d'achat et une revalorisation des carrières passant par des augmentations indiciaires pour tous les personnels de l'Education Nationale sans contrepartie.**
- **Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et le refus de la fusion des métiers AESH/AED**
- **Le retrait de la réforme de la voie professionnelle qui va supprimer des filières et des postes d'enseignants et sacrifier une partie de la jeunesse**
- **Un recrutement immédiat de personnels sous statut à hauteur des besoins**